



# PROJET PEDAGOGIQUE CENTRE D'ANIMATION JEUNE



# SOMMAIRE

- 1 - Présentation de l'environnement
- 2 - Les missions du CAJ
- 3 - Constat
- 4 - Finalité éducative
- 5 - Les publics
- 6 - Objectifs
- 7 - Les projets d'animation
- 8 - Les moyens
- 9 - Evaluation

## I – PRESENTATION DE L'ENVIRONNEMENT

### ◆ Environnement Géographique

La commune de Seilh se situe au nord de Toulouse, c'est une commune périurbaine. Elle a connu une explosion démographique entre 1990 et 1999. En 2007 la population s'élève à 2900 habitants.

Cet accroissement démographique est dû à l'apport de populations nouvelles en partie issue de pays de l'union européenne (Royaume Uni, Allemagne). Elles assurent un fort renouvellement de la population.

L'implantation géographique de la commune (site d'Aéro-constellation) et l'importance du foncier disponible expliquent ce développement à grande échelle.

L'activité est également renforcée par l'appartenance de la commune à la Communauté Urbaine, porteuse de projets de développement variés :

Logements, l'habitat, activités économiques, urbanisme, politique de la ville...

### ◆ La commune

Elle est divisée en quatre quartiers, traversée par la route de Grenade.

La mairie et les associations sportives et culturelles sont situées au centre du village pour la plupart, quant aux commerces ils sont regroupés dans deux lieux différents : chemin de la vieille côte et au nouveau centre commercial « Le Seyant » face au Golf.

### ◆ L'offre socio-éducative sur la commune

Plusieurs structures situées sur la commune proposent des activités sportives, culturelles ou de loisirs auxquelles peuvent participer les enfants de 6 à 16 ans :

Le centre d'animation jeune, l'association Sport Loisirs Culture : langues vivantes (espagnol, anglais), scrabble, gymnastique, danse sévillane.

L'école de musique : solfège, instruments (piano, violon, guitare, batterie, flûte traversière, accordéon, trompette, saxophone, clarinette), chorale.

Le Rugby Club Seilhois.

L'école de football.

Parmi les activités proposées aux enfants et jeunes de la commune, seulement deux accueillent un nombre important d'enfants : le rugby et la musique.

Quelle que soit l'activité, on peut observer une baisse de la fréquentation des jeunes de la tranche d'âge 11-16 ans, c'est-à-dire les collégiens dans les activités sportives.

### ◆ Les activités extrascolaires des enfants

Plus de 90% des enfants participent à des activités en dehors des temps scolaires, les garçons étant un peu plus nombreux que les filles (93,3% contre 87,1%).

Globalement, un peu plus de 50% des enfants ont 2 activités ou plus. Mais les filles sont plus nombreuses à s'investir dans plusieurs activités (71,3% contre 43,3% des garçons).

Chez les garçons, un type d'activité domine largement : le sport ; chez les filles : le sport et la danse. Elles sont également plus nombreuses à avoir une activité culturelle.

La moitié des activités se déroule une fois par semaine, le mercredi après-midi, le quart 2 fois par semaine, incluant ou non le mercredi après-midi.

Le fait que les enfants fréquentent le centre de loisirs n'est pas cité comme étant une « activité ». Cela semble confirmer l'hypothèse selon laquelle l'ALSH est plutôt considéré comme un mode de prise en charge pour les enfants, une « garderie », que comme un lieu proposant des activités de loisirs socio-éducatifs.

Environ 58% des activités se déroulent sur des communes voisines, et, parmi celles-ci, plus particulièrement sur la commune de Blagnac. Ceci est à rapprocher de la proximité de communes possédant des équipements sportifs plus diversifiés (piscine, tennis).



## **PRESENTATION DE LA STRUCTURE**

Le centre d'animation jeune (**CAJ**) est situé dans la zone associative de Seilh.  
Il est ouvert aux jeunes de la commune de Seilh, âgés de 11 ans à 17 ans et aux jeunes extérieurs à la commune, sous certaines conditions et dans la limite des places disponibles.

Son fonctionnement est conforme aux normes de sécurité et d'encadrement prévues par les lois et règlements en vigueur.

Animé par une équipe d'animateurs diplômés il est ouvert :

### **En période scolaire**

Les mercredis de 13h30 à 18h30

Les vendredis en soirée et samedis sur projet

### **En période de vacances scolaires**

Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30

Horaire modifiable selon les projets (chantiers jeunes, séjours, sorties à la journée, soirées, etc.)

Le CAJ propose différentes actions et diverses animations qu'elles soient de loisirs, de prévention ou d'insertion.

## 2 – LES MISSIONS DU CAJ

### **Une mission d'accueil :**

Le temps de l'accueil est celui de la rencontre, de l'écoute et du dialogue. Dans les modalités d'accueil, il nous paraît important de distinguer plusieurs aspects :

- Celui des premières rencontres qui sont importantes pour les relations qui en découlent, ces temps d'accueil donnent l'occasion d'expliquer les modalités d'adhésion et fonctionnement de la structure.
- Celui de l'accueil permanent où, au-delà de la rencontre, l'animateur et l'équipe d'animation sont garants de la mise en œuvre et du respect des règles de vie : ces temps d'accueil sont ceux de la régulation.

### **Une mission d'activité :**

L'intervention auprès des jeunes s'organise autour d'activités qui sont le support d'un travail éducatif et d'un apprentissage des règles de vie en collectivité. Pour atteindre les objectifs éducatifs posés, ces activités doivent nécessairement placer le jeune en tant qu'acteur de son temps libre et non en tant que simple consommateur de ses loisirs.

### **Une mission de prévention :**

La jeunesse est un état, le public jeune est un public en flux continu, toujours en évolution avec des constantes comportementales. Pour ce public en perpétuel renouvellement, il est nécessaire de maintenir en permanence des actions éducatives et de prévention.

Ce dernier terme est à prendre au sens large et couvrira de nombreux domaines comme la santé, la sécurité routière, l'insertion, la prévention de la délinquance.

### **Une mission de lien social :**

Elle s'exprimera par la mise en place d'événementiels où l'action des jeunes est repérée et valorisée au sein de la communauté. Les différents dispositifs éducatifs existants, la mise en place de séjours ou de sorties, seront propices à instaurer une relation durable avec les familles.

Le CAJ s'inscrit dans de multiples dispositifs éducatifs contractualisés entre la commune de Seilh, l'Etat et certaines institutions.

Le CAJ prend en compte, dans ses diverses actions, les objectifs suivants :

### **Au niveau du Temps Libre Prévention Jeunesse (TLPJ) :**

- Développer une dynamique d'intégration sociale et de prévention des risques,
- Aménager et mettre en valeur le temps libre des jeunes comme cadre contribuant à l'autonomisation, au développement personnel et collectif, à la socialisation des jeunes en les mobilisant pour un nouveau civisme.
- Lutter contre les phénomènes d'isolement et les carences en termes de propositions et d'équipements éducatifs.

### **Au niveau du Ville Vie Vacances (VVV) :**

- Favoriser la mixité géographique (sorties et séjours hors commune, brassage des publics...),
- Développer des actions à contenu citoyen et civique,
- Organiser des travaux d'utilité sociale (chantiers),
- Mettre en œuvre des actions en faveur du respect de l'environnement,
- Soutenir les projets et initiatives collectifs des jeunes désireux de s'impliquer afin de changer, l'image de leur commune, d'améliorer leur cadre de vie

### **Au niveau de la Cellule d'Appui aux Projets de Jeunes (CAPJ) :**

- Soutenir les projets et les initiatives de jeunes,
- Développer l'autonomie en accompagnant les jeunes dans leur démarche de projet,
- Impliquer les jeunes dans la vie de leur commune (organisation d'évènements, aide aux associations existantes...)
- Développer les notions d'engagement, de solidarité, d'entraide



### 3 – CONSTAT

Le centre d'animation jeune depuis quelques années n'est pas identifié par les habitants de la commune et les jeunes. Seul un groupe d'une quinzaine de préadolescent (11/14 ans) fréquentent régulièrement la structure. Les ados (15/17 ans) désertent pour le moment la structure compte tenu de la méconnaissance du centre d'animation et des actions qui peuvent en découler. Un des objectifs principal sera d'accroître la communication des actions de la structure en essayant d'agir sur le plus grand nombre.

Les relations avec les familles sont bonnes, elles nous font part de leurs demandes et de leurs soucis concernant leurs enfants et sont pour la plupart présentes lorsqu'on les sollicite.

### 4 – FINALITE EDUCATIVE

Le Centre d'Animation Jeune a pour finalité éducative de participer au développement de la citoyenneté du jeune.

Le concept de citoyenneté est la co-responsabilité que l'on va rechercher avec le jeune ou le groupe de jeunes. L'animateur utilise la pédagogie active et participative pour développer l'autonomie du jeune, élargir son réseau relationnel et accéder à la compréhension des lois sociales et de son environnement.

L'animateur, dans son approche étayée par le projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange, va permettre de passer d'une logique sociale à une logique de développement local.

### 5 – LES PUBLICS

La démarche des élus prévoit de s'adresser à un public de 11 à 17 ans en animation directe.

Ce contexte nous conduit, tout en fédérant l'ensemble de la démarche dans l'appellation « Centre Animation Jeunes », à prendre en compte les spécificités liées à l'âge.

Nous suggérons de programmer :

- Pour les préadolescents (11-14 ans), des animations prolongeant la pédagogie habituelle mise en œuvre dans les Accueils de Loisirs, tout en l'adaptant à cet âge, mais avec un fonctionnement régulier et facilement repérable.
- Pour les plus âgés (15-17 ans), nous amorcerons la pédagogie de projet avec un accompagnement d'actions de loisirs et d'initiatives des jeunes.

Ainsi, seront constitués deux « sas » d'épanouissement et de citoyenneté : l'un à la sortie de la passerelle préados permettant de maintenir l'aspect structurant lié à un fonctionnement programmé, et un second, plus souple, pour être mieux adaptable aux besoins des jeunes, les préparant ainsi à la réalisation de projets collectifs à partir de leurs attentes.





Les deux tranches d'âge ont des besoins et des attentes différentes, toutefois il est important de créer du lien entre les deux âges pour ne pas systématiquement les cloisonner.

## 6 – LES OBJECTIFS

A partir de la connaissance de la commune et d'un état des lieux permanent, nous améliorerons la connaissance des besoins pour nous inscrire dans une proposition globale et concertée en matière de temps libre et de loisirs des jeunes.

Notre action éducative visera à :

- ✚ Favoriser l'accès aux pratiques artistiques, scientifiques, citoyennes, culturelles et sportives pour permettre une ouverture sur le monde.
- ✚ Ouvrir l'adolescent aux autres en le confrontant à des expériences de vie en collectivité dans le cadre de sorties, mini séjours, et séjours.
- ✚ Encourager les pratiques amateurs collectives à caractère de loisirs, développer la solidarité et la mobilité.
- ✚ Favoriser l'adaptation sociale et l'insertion des jeunes.
- ✚ Offrir l'opportunité à des adolescents, qui ne fréquentent pas de structures, confrontés de ce fait à un certain isolement, parfois en perte de repères ou cherchant un soutien pour monter un projet individuel ou collectif, de faire appel à un animateur professionnel capable de les écouter, les conseiller ou de les orienter le cas échéant.
- ✚ Proposer des temps de rencontres, des temps de contact, faire vivre des espaces de dialogue, de « parole », d'écoute, d'expression des jeunes. Associer les familles à la conception, au suivi et à l'évaluation des activités éducatives proposées.
- ✚ Proposer des ateliers hebdomadaires de pratiques sportives et culturelles dans un cadre organisé et structurant.
- ✚ Réaliser le droit de chaque jeune de la commune d'être accueilli, écouté, informé, orienté, impliqué, accompagné, associé à des projets et des activités favorisant son épanouissement individuel et collectif,
- ✚ Proposer des méthodes pour nouer des partenariats, intégrer le potentiel de vie associative locale, construire des collaborations et copiloter le dispositif avec les élus et les interlocuteurs qui le souhaiteront.

## 7 – LES PROJETS D'ANIMATION

Développer un accueil pour asseoir un contact permanent avec le public jeune, pour informer et « mailler » l'ensemble de nos actions.

C'est aussi pour le jeune le lieu privilégié pour appréhender une première étape des règles sociales en se confrontant à l'adulte et à la structure.

### LES ANIMATIONS SUR SITE

Développer des actions culturelles, artistiques et sportives en prenant compte les attentes des jeunes. Nous souhaitons pérenniser les actions visant à l'ouverture des différents types d'expression.

Nous mettons l'accent sur le multimédia : montage photo, vidéo, création de CD...

Favoriser les rencontres dans un esprit de convivialité, de respect...

Organiser avec les jeunes des soirées thématiques, clôturant chacun des temps forts du centre.

Tout au long de l'année, des temps de prévention seront mis en place en adéquation avec les problématiques rencontrées



### LES SORTIES

Pour les 11-14 ans, les sorties ont pour but de faire découvrir une nouvelle activité et de promouvoir le fonctionnement du CAJ.

Cette action est déterminante pour capter un nouveau public.

Nous proposons des sorties de découverte au milieu culturel tel que le théâtre, les spectacles...

Pour les 15-17 ans, les sorties seront co-réalisées (choix des activités, recherche d'informations, prise de contacts...).

### LES SEJOURS

Les séjours seront organisés dans la même optique que les sorties :

- Découverte de nouvelles pratiques.
- Apprentissage de la vie en collectivité.
- Renforcer la solidarité, le respect d'autrui et de l'environnement...

### LES CHANTIERS

Utiliser un travail d'intérêt collectif comme outil de valorisation des jeunes de 11 à 17 ans, permettant une contrepartie vacances ou loisirs à moindre coût. Les jeunes seront également impliqués dans la mise en place du projet chantier et de l'utilisation de la contrepartie loisirs.

## LES MANIFESTATIONS VILLE

Impliquer les jeunes dans l'organisation de manifestation à l'échelle de la ville (ex : Fête de la musique, fête des voisins, carnaval, vide grenier...) et les inclure dans les événements déjà existants.

## L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJET

La Cellule d'Appui aux Projets Jeunes permet d'accueillir, d'accompagner et d'héberger des initiatives de jeunes, cogéré entre eux et la commune. Une méthode pour permettre de répondre aux besoins des jeunes de 15 à 25 ans.

Elle place les jeunes au centre du développement local et favorise leur implication citoyenne. Encourager la mobilisation collective autour du projet, l'ouverture au monde que celui-ci apporte, les nouvelles formes de solidarité, privilégier l'économie et l'utilité sociale.

L'accompagnement et l'encadrement par l'équipe d'animation va permettre de valoriser l'action citoyenne du jeune qui s'investit pour les habitants de sa commune. D'autre part, la mise en place d'activités culturelles variées sera recherchée compte-tenu de l'isolement géographique et de la difficulté à se déplacer. L'idée est de permettre la rencontre et le lien social entre les habitants d'une même commune.



En fonction de l'âge et du projet initié par le groupe de jeunes, une forme de bourse leur sera attribuée pour les aider à mettre en place l'action. La bourse attribuée sera choisie et validée par l'équipe d'animation en concertation avec l'élue chargé de la jeunesse de la Mairie de Seilh à travers une commission d'attribution.

En retour de leurs implications, ils recevront une indemnisation calculée en forfait individuel sous forme de contrepartie loisirs. Les financements seront issus de la Mairie de Seilh, Léo Lagrange et des subventions TLPJ envisagées.

Avoir une bourse pour monter une action, peut être motivant pour se sentir concerné par sa commune et permet d'être reconnu d'une façon valorisante. Elle peut en soit, servir de prévention et participer à la baisse des actes d'incivilités envers les personnes ou les infrastructures de la commune.

## L'INTERGENERATIONNELLE

- Favoriser l'échange intergénérationnel
- Favoriser la mise en place de rencontre intergénérationnelle
- Valoriser les initiatives solidaires
- Rompre l'isolement à travers l'ouverture vers l'extérieur
- Pérenniser une dynamique d'intégration sociale par le biais d'actions visant à renforcer la solidarité intergénérationnelle. Par exemple à travers la Fête des voisins : rendez-vous incontournable de clôture des actions inter générationnelles de l'année scolaire.

## **PARENTALITE**

Inviter les parents sur différents temps pour les impliquer dans la vie du Centre d'Animation Jeune. Associer les familles à la conception, au suivi et à l'évaluation des activités éducatives proposées, comme durant les diaporamas des activités déroulées.

Proposer au C.C.A.S de la commune de co-réaliser des sorties familles

## **AIDES AUX DEPARTS EN VACANCES FAMILLES**

Coup de pouce pour les familles en difficulté pour les départs en vacances (chèques vacances Léo Lagrange).



## 8 – LES MOYENS

Divers moyens permettront d'atteindre les objectifs fixés :

### **Humains** :

2 animateurs et un directeur, intervenants spécifiques, élus locaux, le personnel technique communal, la commission culturelle municipale, les associations locales, le comité de pilotage, les partenaires sociaux, les parents, et de manière générale la population locale.

### **Matériels** :

Salles et équipements communaux. Centre d'Animation Jeunes, location de minibus, diverses fournitures et matériel pédagogique.

### **Financiers** :

La commune, la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne, le Conseil Général de la Haute-Garonne (VVV, TLPJ), CAPJ, participation des familles, participation du tissu commerçant ou industriel de la commune, participation des associations locales...

## 9 – EVALUATION

L'équipe d'animation procèdera, régulièrement, à une analyse objective et subjective en fonction des finalités poursuivies, du sentiment de satisfaction des bénéficiaires et des acteurs locaux du projet.

L'évaluation cherche également à apprécier : la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficacit , l'attractivit  et l'impact du projet

### **La pertinence :**

Les objectifs op rationnels du projet sont-ils adapt s   la nature des probl mes   r soudre ?  
L'action constitue-t-elle une r ponse pertinente au probl me   traiter ?

### **La coh rence dans la conception et la mise en  uvre:**

Les diff rents objectifs sont-ils coh rents entre eux ?  
Les moyens mis en place sont-ils adapt s aux objectifs ?

### **L'efficacit  :**

Les ressources financi res et les moyens mobilis s sont-ils suffisants et bien utilis s ? Les r sultats sont-ils   la mesure des sommes d pens es, des moyens mis en  uvre ?

### **L'efficacit  :**

Les r sultats atteints sont-ils conformes aux r sultats vis s ?

### **L'attractivit  :**

En quoi le projet suscite l'adh sion aupr s de partenaires externes ?

### **L'impact :**

Quelles sont les cons quences globales des actions entreprises ?

